



Province de Namur
Commune de Gesves



Coordination extrascolaire :

COALA asbl - Elise DEBOIS
0485/60.32.92 – atl.gesves@publilink.be

Commission Communale de l'accueil du 11 décembre 2008 – Administration communale

Présences :

					Prés	Exc.
BARBEAUX-DEFLORENNE	Cécile	1	e	Conseillère communale	X	
BERNARD	André	1	e	Président – Echevin enseignement	X	
GRASSERE	Lydia	1	e	Conseillère communale	X	
HONTOIR	Céline	1	e	Echevine Enfance et Jeunesse		X
DEBATTY	Benoit	1	s	Conseiller communal		
DEBATY	Marcellin	1	s	Conseiller communal		
FONTINOY	Paul	1	s	Conseiller communal		
JACQUES	Michel	1	s	Conseiller communal		
DEFRESNE	Bernard	2	e	Ecole St Joseph	X	
PITANCE	Christine	2	e	Ecole communale de l'Envol		X
GILLET	Véronique	2	e	Ecole communale de la Croisette		
LEUNEN	Régine	2	e	Ecole Communauté française		X
DEBATY	Annika	2	s	Ecole Communauté française		
DEGIMBE	Jean-Marc	2	s	Ecole St Joseph	X	
VISART de BOCARME	Michèle	2	s	Ecole communale de l'Envol		
WAVREILLE	Dominique	2	s	Ecole communale de la Croisette		
GRAILET	Danielle	3	e	Ecole Communauté française		
RYELANDT	Muriel	3	e	Ligue des familles		X
SERMON	Véronique	3	e	Ecole St Joseph	X	
GEORGES	Sylviane	3	e	Ecole communale de l'Envol		
DELBECQUE	Marianne	3	s	Ligue des Familles		
DEMEIRE	Nathalie	3	s	Ecole Communauté française		
HAMPERT	Geneviève	3	s	Ecole communale de la Croisette		
PENSON	Valérie	3	s	Ecole St Joseph		X
MEURISSE	Dominique	4	e	Accueillante extrascolaire	X	
GREGOIRE	Bastien	4	e	IMAJE		X
VERHAEREN	Jacques	4	e	Le Chat Botté		X
WATTERMAN	Yves	4	e	La spirale asbl	X	
BURON	Vincent	4	s	IMAJE		
COLPAERT	Géraldine	5	e	Domaine de Mozet		
REYSER	Dominique	5	e	MDJ Gesves		X
SIMON	Nicolas	5	e	Patro Jean XXIII	X	
VAN AUDENRODE	Martin	5	e	Patro Jean XXIII	X	
DEBATTY	Marie	5	s	Patro Jean XXIII		
FAVEAUX	Nathalie	5	s	Patro Jean XXIII		
BUFFET	Bénédicte			Coordnatrice accueil ONE		X
DEBOIS	Elise			COALA asbl – Responsable ATL	X	
GEERKENS	Olivier			COALA asbl – Coordinateur	X	
VANESSE	Isabelle			Représentante Dominique Notte, Député-Président de la Province.		X



1. Accueil par le Président André Bernard

Procurations :

- HONTOIR C. à BERNARD A.
- PENSON V. à DEGIMBE J-M
- PITANCE C. à MEURISSE D.

2. Validation et suivi du précédent procès - verbal

- Une modification a été apportée au précédent P.V., elle concerne le point « Divers » :
« *Demande de l'école communale « La croisette » pour élargir son agrément au mercredi après-midi. Pour rappel : L'école est déjà agréé pour tous les autres jours sauf le mercredi après-midi car aucun accueil n'était organisé jusqu'à ce jour mais Véronique Gillet a le projet d'organiser des ateliers extrascolaires aussi le mercredi après-midi. »*
⇒ Approbation de la CCA à cette modification
- Les suivis du précédent P.V. :
 - o Réponse favorable de l'ONE à la demande d'agrément de « La croisette » pour les mercredis après-midi.
 - o SODEXHO : Le chèque Sport et Culture délivré par le CPAS aux enfants est-il compatible avec l'accueil extrascolaire et les activités de l'asbl « Gesves EXTRA » ? Apparemment NON dit Elise Debois mais Coala aurait réussi à obtenir l'autorisation de les utiliser pour ses activités. Olivier Geerkens se propose donc de transférer le dossier rempli à cet effet à Elise Debois.
⇒ Dossier à poursuivre
 - o Assurance ETHIAS : Rencontre avec Monsieur Moureaux, le 4 décembre 2008 (André Bernard et Elise Debois)
Objectif de la rencontre : Eviter la double assurance et payer moins, au regard des assurances des opérateurs !

Retours de la rencontre :

- Exiger des écrits des assureurs de l'école libre Saint-Joseph (déjà reçu), du Domaine de Mozet (si ateliers organisés), du Patro (ateliers cirque du mercredi après-midi), du Poney Club « Le chat botté ». Ces écrits sont à envoyer à Elise Debois qui les transférera à Monsieur Moureaux.
- L'assurance de l'école libre Saint-Joseph couvre les ateliers au nom de « Gesves EXTRA » (càd les enfants scolarisés dans l'école et les volontaires) et renonce à tout recours en cas de détérioration des bâtiments.
- L'assurance de « Gesves EXTRA » devra donc couvrir les enfants non scolarisés à Saint-Joseph mais qui sont inscrits à ses ateliers et les enfants scolarisés à Saint-Joseph et qui sont inscrits à des ateliers dans une autre école.

Besoins de la couverture de l'assurance 2009 pour l'asbl « Gesves EXTRA » :

EFACF : 60 enfants et 10 volontaires
SAINT-JOSEPH : 10 enfants et 0 volontaire
ENVOL : 300 enfants et 10 volontaires
CROISETTE : 40 enfants et 5 volontaires
Administrateurs : Volet A

- ⇒ Ces chiffres vont être envoyés à Ethias, une proposition d'assurance nous sera ensuite envoyée. A suivre.



3. Intervention communale au budget 2009

André Bernard nous informe des interventions communales à notre budget 2009 :

- Subsidés de 1.000 € au pot commun de la CCA
- Subsidés de 1.000 € pour la journée inter-réseaux 2009
- Subsidés de 3.000 € pour l'engagement de 2 accueillantes APE (suite à l'appel à projet : voir point suivant). Ce montant correspond à la différence entre les subsidés de la Région wallonne et les salaires des accueillantes, selon la commission paritaire 329.2.
- Avances récupérables en 1 an de 15.000 €

4. Asbl « Gesves EXTRA »

- Assurance 2009 : Voir point « Suivis des P.V. »
- Flyers des ateliers du mercredi après-midi : nouvelle édition
Distribué en « toute-malette », le flyers mettant en avant les ateliers extrascolaires organisés dans toutes les écoles et au poney club « Le chat botté » a pour mission d'augmenter l'information des parents sur les possibilités d'accueil extrascolaire les mercredis après-midi, dans les autres écoles/associations – membres de l'asbl « Gesves EXTRA », unique opérateur agréé ATL.
L'impact du flyers est encore assez faible (notamment parce que le flyers a été distribué assez tard) : peu d'enfant se déplacent d'une école à l'autre. Mais la CCA souhaite une nouvelle édition actualisée de ce flyers car elle favorise la visibilité de l'asbl et qu'elle permettra de renforcer une fois de plus son objectif de départ.

Des ateliers extrascolaires sont en projet au Domaine de Mozet, le mercredi après-midi : ils pourraient être ajoutés au flyers (ainsi que les stages).

Les modifications à apporter au nouveau flyers :

EFACF : Pas de modification, conditions idem

SAINT-JOSEPH : Idem sauf pour les ateliers qui sont organisés par toute l'année (inscriptions clôturées)

ENVOL : Ateliers coopératifs, jeux de société et Anglais à ajouter, conditions idem

PONEY CLUB : A contacter

- Appel à projet APE
Suite à un appel à projet « Aide à la Promotion de l'Emploi dans le secteur Non marchand – Accueil de l'Enfance – Accueil extrascolaire », Olivier et André ont rédigé et proposé un projet au nom de l'asbl « Gesves EXTRA » avec l'idée d'engager 2 accueillantes à mi-temps. La demande a été introduite pour 3 accueillantes afin d'en avoir au moins 2 et ainsi atteindre l'objectif.
Aujourd'hui, nous avons reçu une réponse orale favorable à notre projet, nous sommes en attente d'une réponse écrite. Cela signifie néanmoins que l'asbl « Gesves EXTRA » pourra engager 3 accueillantes (3 postes à 4 point APE), dès janvier 2009. Avis aux intéressés !
Une assemblée générale extraordinaire de l'asbl « Gesves EXTRA » est prévue à l'administration communale, le 15 janvier 2009, à 20h.
A l'ordre du jour : la procédure d'engagement, l'organisation du temps de travail des accueillantes (selon les attentes des écoles/associations) et la gestion administrative des emplois. Tous les membres sont d'accord pour affirmer que la formation et l'investissement déjà actuellement au sein de nos opérateurs sont les deux atouts principaux à l'engagement. Certains membres de la CCA relatent leur inquiétude face à une telle nouvelle ! L'asbl sera-t-elle en mesure d'assumer une telle responsabilité ? Qui va consacrer du temps et de l'énergie à une telle gestion ? Pour rappel, l'asbl « Gesves EXTRA » ne dispose actuellement que de bénévoles !



5. Comptes 2008

Voici un récapitulatif des subsides reçus ou dus à l'asbl « Gesves EXTRA » par l'ONE et par la commune depuis septembre 2007, date d'agrément de nos activités.

Pour mieux comprendre, il convient de savoir que l'année budgétaire de l'ONE début et termine en septembre et que les subsides ONE nous parviennent en 3 étapes, sur base de présences relevées par trimestre :

- « L'avance » correspondant à 80% des 0,20€ (perçue environs entre 6 à 9 mois, après la fin du trimestre en cours) ;
- « Le solde de l'avance » correspondant au 20% des 0,20€ (perçu quelques mois après la fin de l'année budgétaire de l'ONE) ;
- « Le coefficient multiplicateur » est calculé en fin d'année budgétaire de l'ONE et est versé dans les 6 premiers mois de l'année suivante.

Dans notre cas :

- Le trimestre de juillet à septembre 2007 est clôturé (0,20€ et coefficient multiplicateur) ;
- Le trimestre d'octobre à décembre 2007 est clôturé uniquement au niveau des 0,20€ ;
- Les trimestres de janvier 2008 à juin 2008 ne sont pas clôturés : nous avons uniquement reçu les 80% des 0,20€ ;
- Les présences de juillet à août 2008 viennent d'être envoyées à l'ONE, selon le délai imposé.

Pour rappel : de ces subsides répartis entre les opérateurs, sont déduits 5% pour le pot commun de la CCA (maximum annuel de 1.000€, par opérateur agréé) ainsi que le remboursement de l'avance communale (actuellement, celle de 2007 de 3.898€¹ est intégralement remboursée par les opérateurs).

Dès la réception des subsides, ils sont le plus rapidement possible reversés aux opérateurs, selon les modifications éventuelles des présences par l'ONE et sur base d'une simple règle de trois. Un justificatif détaillé est ensuite envoyé à chaque opérateur.

Récapitulatifs de septembre 2007 à juin 2008 :

ONE
Déjà perçus : 13.605,7€ (par site : voir tableaux en annexe)
A percevoir : 27.653,02€ (dans les 6 mois)
TOTAL : 31.258,72€
COMMUNE
Subsides : 7.000€ (5.000€ en 2008, 1.000€ CCA, 1.000€ journée spéciale)
Avances : 5.000€ en 2007 et 15.000€ en 2008

Monsieur Martin Van Audenrode représentant le Patro Jean XXIII propose, dès la réception de la somme correspondant au coefficient multiplicateur, un exposé de chaque opérateur subsidié afin « d'avoir une idée » de l'utilisation de ces subsides et des améliorations de l'accueil qu'ils ont

¹ La commune avait accordé un subside de 1.000€ et une avance de 5.000€ qui, avant d'être distribués aux opérateurs, avait permis de payer l'assurance 2008.



engendrés. Objectifs de la rencontre : connaître les mesures prises par les opérateurs pour améliorer l'accueil et ainsi garantir une transparence.

Actuellement, le pot commun de la CCA s'élève à 680, 17€

Cotisation des membres de l'asbl « Gesves EXTRA » :

- Suite au rappel, une majorité des cotisations 2007 et 2008 ont été clôturées. Sauf pour Coala (2007 uniquement), Sylviane Georges, Dominique Reyser et Muriel Ryelandt.
- Le Domaine de Mozet (3€) et Véronique Sermon (4€) ont trop payés !

6. Journée inter-réseaux

- Un dossier de présentation de la journée inter-réseaux a été envoyé par le Président, Monsieur André Bernard, à Madame La ministre Madame C. FONCK et à Ethias afin d'obtenir des subsides. Nous avons déjà reçu une réponse favorable de Madame FONCK (1.000€).
- Des membres proposent également d'envoyer le dossier à Père Olive, à la Fondation CERA
- Objectif de la journée 2009 : 1,50€ de participation des enfants (éviter la gratuité).
- Création d'un sous-groupe de travail : Martin Van Audenrode, Nicolas Simon, Olivier Geerkens, André Bernard, Lydia Grassere, Jean-Marc Degimbe et Yves Watterman. Avis à tous les amateurs (contacter Elise Debois) ! Date de la première rencontre : le 5 mars 2009 à 20h, à l'administration communale.
- Créer déjà un projet pour la prochaine CCA pour éviter de « courir » comme l'année passée.

7. Session de formations de base d'accueillantes extrascolaire à Gesves, via l'asbl Coala - Echos

Deux sessions de formation de base (16 journées et 10h de stage) se sont terminées à Gesves (Maison de la Musique), issues d'une collaboration entre la commune, le Forem et l'asbl Coala.

La formation se termine par une présentation individuelle (PAC) dont une série de photos se trouvent actuellement dans le Gesves INFO de décembre. Chacun des participants ont exposé aux autres leur vision d'un accueil extrascolaire.

A tous les niveaux, les échos sont très positifs, des personnes formées (« bonne ambiance, échanges intéressants, etc. ») et des formateurs (« session exceptionnelle »)

Sept accueillantes gesvoises ont participé à ces formations : Lysiane Debatty, Sylvia Delperdange, Fabienne Douxfils, Nancy Jacques, Audrey Martin, Fabienne Pigeolet, Annie Saintjean ont ainsi obtenu leur qualification ONE.

8. Divers

- o Frédéric Soete propose un projet d'atelier d'écriture dans les écoles. Pour tout renseignement complémentaire, contacter Elise Debois.
- o Projet Fondation Roi Baudouin au Patro : Dans le cadre d'un appel à projet de la FRB, le Patro a acheté des fontaines d'eau. L'objectif étant que les enfants puissent s'hydrater selon leurs besoins propres et de manière autonome, autour d'un projet de sensibilisation à l'utilisation saine et aux bienfaits de l'eau (avec « Monsieur Pat' Robinet »). Ces pompes à eau sont également à disposition des enfants présents dans le cadre de l'ATL, notamment les mercredis après-midi ou lors de la journée inter-réseaux. Les bouteilles d'eau sont à recharger à l'évier. 300 gobelets lavables sont également disponibles.
L'asbl Coala a également répondu à cet appel à projet (qui, pour information, avait été proposé en CCA) dont la réponse a également été favorable.
- o Le site internet www.gesves.be est actualisé régulièrement.



Désormais, on peut y trouver : L'évolution du service (CCA – tous les PV - Décret ATL – CLE), l'asbl « Gesves EXTRA » (et son projet pédagogique) en lien avec tous les sites internet des opérateurs-membres, des infos en vrac (les ateliers dans les écoles, des bons contacts, la journée inter-réseaux, etc.), la brochure « Temps Libre » (téléchargeable), les outils disponibles au service pour les accueillantes (Référentiel de l'ONE, intégration d'un enfant présentant un handicap, Enfance Encadrée, etc.), le matériel de circomotricité, le planning des vacances scolaires suivantes avec les possibilités d'accueil, des liens utiles (ONE, Au temps libre, CF, organismes de formations d'accueillantes, d'animateurs, etc., yapaka, soutien parentalité, etc.)

MALHEUREUSEMENT, il est très mal placé au sein même du site – dans la rubrique Education et Culture. Sous l'onglet Extrascolaire – ATL mais cette position est interchangeable !

- Olivier Geerkens, coordinateur de la plaine communale nous informe du lancement de la plaine 2009 qui débutera le lundi 6 juillet. Avec l'échevine Céline HONTOIR, il propose à l'asbl « Gesves EXTRA » de réfléchir à la possibilité de créer un accueil pour les enfants du 1 au 3 juillet. Le sujet sera abordé lors de l'AG extraordinaire de l'asbl.
Pour information, la procédure d'inscription a encore changé : une seule journée d'inscription : le samedi 23 mai 2009. Durant toute la journée pour les gesvois et uniquement l'après-midi pour les non-gesvois. Qu'on se le dise !
Aussi, la commune soutiendra la formation de 5 animateurs (un appel à candidature va bientôt être lancé – les candidatures sont à envoyer à Céline Hontoir, échevine en charge de la plaine communale).
- Bernard Defresne nous informe de dates de congés pédagogiques de l'école libre Saint-Joseph (le 10/02 et le 30/04). Il souhaite, comme l'an passé, remettre sur pied une collaboration avec le Domaine de Mozet afin de garantir un accueil aux parents
⇒ Elise Debois contacte Géraldine Colpaert.
- Prêt du matériel communal aux opérateurs de l'accueil extrascolaire : Martin Van Audenrode se demande si toutes les associations ont droit aux mêmes conditions de prêt du matériel communal. Il constate une augmentation des prix en comparaison avec l'année passée, sans même en avoir été averti. Actuellement, le patro fait donc souvent appel à un particulier gesvois dont les prix sont plus à la portée du patro. De plus, il constate que le subside communal octroyé chaque année au patro est de plus en plus utilisé pour la location du matériel communal. Le président, André Bernard répond que le collège communal a voté en son temps des tarifs différents en fonction des associations/écoles/particulier, que récemment du matériel a été acheté ou rénové, qu'il n'est donc pas encore amorti et que des ouvriers sont nécessaires pour le montage des tentes, que tout cela représente un coût, justifiant les prix de location. Le courrier est transmis au collège communal. Le Patro bénéficie déjà du transport du matériel pour le camp par la commune et d'un subside de 500€ qui passera à 1.000€ en 2009. Bernard Defresne informe l'assemblée que les écoles libres (selon un décret de la C.F.) ont des avantages sociaux dont notamment le fait d'obtenir les mêmes conditions de location du matériel communal que les écoles communales. Jean-Marc Degimbe rappelle que le Patro compte aujourd'hui 300 enfants.
- La sécurité aux abords des lieux d'accueil : Martin Van Audenrode voudrait rappeler l'insécurité qui règne aux abords du local du Patro et de l'école Libre Saint-Joseph (Chée de Gramptinne, à hauteur de la Rue de Sierpont) lors de grande affluence (tous les jours à 16h et le samedi à 17h). Il constate que le risque d'accident est grand et que la situation est tout à fait préoccupante. Selon lui, peu d'aménagement pourrait déjà faire une grande différence (Rue de Sierpont : un passage pour piétons et un escalier qui descend dans la cour du patro). Il souhaite rassurer les parents et les animateurs. Cécile Barbeaux propose d'interpeller la commission sécurité routière, récemment rassemblée. André Bernard rappelle qu'un projet d'aménagement (traversée de Gesves et de la petite Gesves) est en cours au MET mais que cela prend du temps, il se propose néanmoins d'attirer l'attention du collège. André Bernard se dit concerné par le problème et présentera en CCA, lorsque les plans de traversée seront en sa possession, le projet.



o Prochaine date de la CCA : le 23 avril 2009, à 20h

En annexe : Tableau récapitulatif des subsides, par site

A. BERNARD

Le Président

E. DEBOIS

La secrétaire

